



Août 2018 – RECYC-QUÉBEC a récemment dévoilé l'application mobile **Ça va où?** conçue pour accompagner les citoyens dans le tri de plus de 800 produits de consommation régulière.

Ça va où? permet en quelques clics de :

- **Déterminer efficacement quoi faire avec chaque produit** : verre, plastique, pneus, petits appareils électroniques, résidus de construction, piles et batteries, appareils électroménagers, emballages, imprimés, tissus, matières organiques, etc.;
- **Trouver facilement un point de dépôt** pour se départir des différents produits à l'aide de la carte interactive et d'un outil de géolocalisation.

L'application mobile **Ça va où?** est disponible gratuitement sur App Store et Google Play. Une version web est également disponible sur le site de RECYC-QUÉBEC : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation.

EN CAS DE DOUTE, APPORTEZ LES PRODUITS À L'ÉCOCENTRE

En cas de doute, il est préférable de ne pas mettre un produit dans le bac vert. Effectivement, les centres de tri qui reçoivent les matières recyclables ont été principalement conçus pour trier des contenants, des emballages, des imprimés et des journaux. Tout autre objet peut entraîner des bris d'équipements et ralentir la production. Apportez-les plutôt les produits non acceptés dans le bac vert à l'écocentre près de chez vous.

OÙ APPORTER VOTRE STYROMOUSSE?

Une tonne de polystyrène occupe la place d'environ 30 tonnes de déchets compactés dans notre site d'enfouissement et prend des centaines d'années à se décomposer. Étant donné que cette matière se récupère mais pas dans le bac vert, les citoyens sont invités à rapporter gratuitement leur polystyrène PROPRE (ex. styromousse) à l'écocentre de La Macaza ou à la RIDR où un préposé les informera sur la façon de s'en défaire sur place. Quatre catégories y sont récupérées : contenants alimentaires en styromousse (ex. barquette de viande), contenants alimentaires rigides no. 6, emballages de protection et isolation.

Pour obtenir plus d'information sur la récupération du styromousse (incluant un vidéo), consulter la section Autres plastiques du site Web : www.ridr.qc.ca